

Quels critères définissent le coût d'une cotisation d'assurance santé internationale ?



1. La zone géographique :

Plus les frais médicaux sont élevés dans le pays d'expatriation, plus le coût de l'assurance santé est important. Découvrir les zones de couverture

Exemple : un client est expatrié à Hong Kong où les coûts de santé sont particulièrement élevés (en moyenne 12 000 € pour un accouchement, contre 2 400 € en France), la cotisation relative à son contrat sera donc majorée.

2. Les garanties :

Le montant de la cotisation varie en fonction du niveau de garanties souscrit.

Exemple : le client peut opter pour un contrat « essentiel » couvrant les coûts de santé de base tels que les hospitalisations ou privilégier une assurance santé « premium » couvrant davantage de soins tels que le dentaire/l'optique ou la maternité.

SELECT PLACEMENTS – SARL au capital de 9.400 € immatriculée au RCS de Paris sous le n°432240182
Immatriculé à l'Orias sous n° 07005216

Conseiller en Investissement Financier enregistré CIF sous le numéro D013212, sous le contrôle de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75002 Paris
Courtier en Assurance et en Réassurance sous le contrôle de l'ACPR 4 Place de Budapest 75009 Paris
Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement

Adhérent de la CNCIF enregistré sous le n° D013212, association agréée par l'AMF 17 Place de la Bourse 75002 Paris
Carte de Transactions Immobilières, enregistrée sous le n°CPI75012018000033116

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière à hauteur de 115.000 € n° 127 113 363 au titre de l'activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce auprès de MMA IARD 14 Boulevard Daniel et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex

3. L'état de santé et le profil médical :

La cotisation s'ajuste en fonction de l'état de santé. La sélection médicale permet d'évaluer son état de santé au moment de l'adhésion.

Exemple : si le futur assuré présente un risque accru (antécédents de maladie grave, habitudes de vie à risque...), le coût sera plus élevé.

4. L'âge :

La cotisation évolue chaque année en fonction de l'âge du souscripteur et de ses ayants droit.

Vous voulez en savoir plus ?

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- F. 01.42.85.80.00